

RÉFORME DES RETRAITES

Le 31 Janvier, tous concernés,
tous mobilisés



Soyons encore plus nombreux le 31 Janvier

La manifestation Le 19 janvier dernier a été une vraie réussite, faisons du 31 janvier une journée encore plus mémorable.

Pourquoi ?

Parce que la pénibilité du métier de PNC doit être reconnue

Parce que les exigences médicales sont extrêmement contraignantes et le risque de précarité des PNC bien réel passé 55 ans.

Parce que malgré nos interventions, le ministère reste sourd à toutes nos mises en garde.

Le 31 Janvier PNC mobilisons-nous !

Le 19 janvier le Gouvernement a pu voir notre détermination, la mobilisation des salariés doit être encore plus massive pour se faire entendre.

Le combat contre cette réforme des retraites est juste et indispensable. Tous ensemble, nous ferons reculer le Gouvernement.



Tous mobilisés mardi 31 janvier

L'intersyndicale interprofessionnelle nationale appelle à la mobilisation et à manifester massivement partout en France mardi 31 janvier.

Montrons notre colère et notre engagement pour défendre notre retraite et les spécificités de notre métier !

L'UNSA PNC n'acceptera aucun recul de l'âge de la retraite.

L'UNSA PNC de nouveau reçu au ministère

La Présidente du SNPNC-FO et le Secrétaire Général de l'UNSA PNC seront de nouveau reçus au Ministère le 30 janvier et porteront la voix des PNC sur ce sujet précis.

Pour appuyer nos demandes nous vous invitons à signer et faire signer la pétition :

Oui à la reconnaissance de la pénibilité du métier de PNC,
non à la retraite à 64 ans.



**Signez et
faites signer
la pétition**

*L'UNSA PNC
Furieusement PNC*